

## CYCLE DES AFFAIRES 2018 DES SERVICES A L'ENFANCE

Exigences	Date limite	Type de programme
<b>Présentation de budget</b>	Le 24 novembre 2017	<u>Tous les types de programme</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garderie avec un contrat de subventions pour familles</li> <li>• Services de garde à domicile avec un contrat de subvention pour familles</li> <li>• Programmes offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux</li> </ul>
	Le 27 octobre 2017	Programmes offrant des services à l'enfance et à la famille
	Le 6 juillet 2018	Nouveaux programmes offrant avant et après L'école pour Bambin / Age Scolaire
<b>Rapport sur l'utilisation des subventions salariales historique (Wage Subsidy, Wage Improvement, 1999 – 2005 Pay Equity)</b>	Le 16 février 2018	Les garderies qui reçoivent des subventions salariales historiques
<b>Rapport sur l'utilisation des subventions salariales (PWE)</b>	Le 16 février 2017	Les garderies qui reçoivent des subventions salariales (PWE)
<b>Rapport cumul jusqu'à ce jour 2017 2ème Semestre:</b> Le 1 juillet – 31 décembre	Le 26 janvier 2018	Programmes offrant des services à l'enfance et à la famille et des services aux enfants ayant des besoins spéciaux
<b>Rapport cumul jusqu'à ce jour 2018 1er Semestre:</b> Le 1 janvier – 30 Juin 2018	Le 20 juillet 2018	
<b>Rapport cumul jusqu'à ce jour 2018 2ème Semestre:</b> Le 1 juillet – 31 décembre	Le 25 janvier 2019	
<b>Analyse des T4s</b>	La conseillère / conseiller visitera les programmes après le 28 février 2018	Garderies et agences de garde en milieu familial ayant un contrat de subventions pour les parents, financement pour programmes offrant des services à l'enfance et à la famille et des paiements pour programmes offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux

Exigences	Date limite	Type de programme
<b>Présentation des états financiers vérifiés (Audit)</b>	Dans les quatre mois suivant la fin de l'année financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agences ayant reçu par an \$30,000 ou plus de subventions pour familles</li> <li>• Agences ayant reçu par an \$20,000 ou plus de subventions salariales (Wage Subsidy, Wage Improvement, Pay Equity, or Provincial Wage Enhancement)</li> <li>• Tous les programmes offrant des services à l'enfance et à la famille quelle que soit le niveau de financement attribué</li> <li>• Programmes estivaux ayant reçu par an \$20,000 ou plus en financement (Etats financiers non vérifiés (Unaudited) doivent être soumis s'ils reçoivent des paiements annuel moins que \$20,000)</li> <li>• Programmes offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux ayant reçu par an \$20,000 ou plus de financements</li> </ul>
<b>Lettre d'intention d'opérer programmes estivaux et autres informations utiles</b>	Le 11 mai 2018	<p>Pour demeurer admissible au financement à l'année 2018, Tous les programmes estivaux financés doivent fournir aux services à l'enfance par ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre d'intention envoyée à la ville de Toronto services à l'enfance confirmant que l'agence va opérer programmes estivaux en 2018</li> <li>• Confirmation de nombre de jour de service et nombre d'enfant servi en 2018</li> <li>• La liste des membres du conseil de l'organisation</li> <li>• Une copie de liste des tarifs chargés aux parents signé et daté 2018.</li> </ul>
<b>Les Statistiques des programmes estivaux</b>	Le 21 septembre 2018	Tous les programmes estivaux financés
<b>Les factures relatives aux subventions santé et sécurité</b>	Dans les douze mois suivant la réception de paiement d'avance ou la d'approbation du financement	Tous les programmes qui ont reçu subventions santé et sécurité

Exigences	Date limite	Type de programme
<b>Information de registre de la garderie</b>	Lorsque changement se produit ou lorsqu'il y a besoin	Tous les programmes  Agences qui ont accès aux services en ligne (Online Services) doivent mettre à jour tous les informations des services générales, les utilisateurs et les contacts  Agences qui n'ont pas accès aux services en ligne doivent soumettre toutes mises à jour à leur conseiller / conseillère
<b>L'évaluation aux fins d'amélioration de la qualité, ÉAQ</b>	Complété tous les deux ans	Programmes offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux
<b>Critère de gestion financière</b>	Complété tous les trois ans	Garderies et agences de garde en milieu familial ayant un contrat de subventions pour les parents, programmes offrant des services à l'enfance et à la famille et programmes offrant des services aux enfants ayant des besoins spéciaux
<b>Vérification de l'espace occupé</b>	Le 10 août 2018	Les garderies et les programmes offrant des services à l'enfance et à la famille opérant dans les écoles
<b>Visites des conseillères ou conseillers</b>	Complété selon les objectifs du conseillère ou conseiller	Tous les programmes
<b>Financement d'immobilisation pour l'agrandissement des services de garde communautaires</b>	Demandes présentées avant le 30 novembre 2017	Les garderies à but non lucratif offrant des services à l'enfance en dehors des écoles pour les expansions des poupons, bambins et âges préscolaires
	Les ententes de projet doivent être en place d'ici le 27 décembre 2017	
	La construction achevée d'ici décembre 2018	